

[Text]

The Chairman: You were an English teacher?

Mr. Clark: No, but it sounds good, I think.

Mr. Fulton: Well, I would like to be directed to where in this piece of legislation there is a regulation of interprovincial trade. There are wisps of it. Regulation of international trade act—you would think Mike Wilson was producing it. Wild animal and plant protection—it provides for no provisions for the protection of wild animals or wild plants directly. There may be some indirect. . .

You see, I just don't like legislation to have such a heavy political odour to it. It deals with the trade and transport of certain species—not all species, only certain species. There are now 227 endangered plants and animals in Canada, and this act won't deal with them necessarily. I just don't think we should create the illusion out there among well-meaning and sound-minded Canadians that a piece of legislation has just been passed by Parliament that the spin doctors will be out there spinning around, suggesting that it does all of these things. It doesn't protect wild animals, it doesn't protect wild plants, and to the degree this title would read, it doesn't regulate international and interprovincial trade.

Mr. Clark: Madam Chair, as you will recall, we have had some of this discussion on a previous occasion. But I would note, for example, in subclause 5.(1), there is considerable reference to "the transportation out of a province of an animal or plant, or any part" thereof, etc., etc. I would furthermore suggest to you that the nature of the practices that have been occurring in Canada and elsewhere in the world are such that any legislation that in any way negates illegal activity in trade of wild animals, plants, or parts thereof is clearly, by definition, serving as a protection of those same plants and animals. So the logic of Mr. Fulton's argument—

Mr. Fulton: That makes doctors out of caretakers and undertakers—

Mr. Clark: —is not really clear, I think, Madam Chair. But I furthermore would remind the committee that we did discuss this at some length—and again that's one of the reasons why there is an amendment to clause 1—and of the fact there is widespread support for this legislation, even under its present name as unamended. In fact, I am advised we have had some 600 letters of support, Madam Chair, which is unusual. Governments get lots of letters of opposition, as you know very well, but 600 letters of support for a particular piece of legislation is indeed significant.

Mr. Caccia: It seems to me that Mr. Fulton is making a valid point. He may recall that at the beginning of these discussions it was brought to the attention of the minister, I believe, that we are dealing with a measure for the protection against illegal trade or certain forms of trade and that the by-product of these measures would be a protection. But the emphasis of the bill is on the question of international and interprovincial trade, and then we somehow abandoned the theme or forgot it, so it is now facing us again at the eleventh hour.

[Translation]

La présidente: Avez-vous jamais été professeur d'anglais?

M. Clark: Non, mais je trouve que cela sonne bien.

M. Fulton: Alors je voudrais bien que l'on m'indique où dans la loi je vais trouver la réglementation du commerce interprovincial. Il y a bien quelques velléités. La Loi sur la réglementation du commerce international. . . On s'attendrait à y voir le nom de Michael Wilson. On parle de protection des espèces animales ou végétales sauvages, mais il n'y a aucune disposition portant expressément là-dessus. Il y a bien indirectement quelques. . .

Comprenez que je n'aime pas les lois qui ont une telle saveur politique. Il y est question du commerce et du transport de certaines espèces—pas de doute, seulement de certaines. Il y a à l'heure actuelle 227 espèces animales et végétales en voie de disparition au Canada et cette loi ne les vise pas nécessairement. Pourquoi donner aux Canadiens bien intentionnés et sains d'esprit l'illusion que le Parlement fédéral vient d'adopter une loi? Cette loi, les pontifes de la propagande vont s'empresser de répandre l'idée qu'elle accomplit toutes sortes de choses. En réalité, elle ne protégera pas la faune sauvage, pas plus que la flore sauvage, et vu le nouveau titre proposé, elle ne réglementera pas non plus le commerce international et interprovincial.

M. Clark: Madame la présidente, vous vous souviendrez que nous avons déjà discuté de cette question. Je tiens toutefois à signaler que le paragraphe 5.(1) parle «d'acheminer d'une province à l'autre. . . tout ou partie d'un animal, d'un végétal» etc. Je veux aussi rappeler qu'étant donné ce qui se passe au Canada et ailleurs dans le monde, toute loi qui interdit d'une façon ou d'une autre le commerce des animaux et végétaux sauvages et des produits qui en proviennent sert par définition à protéger ces végétaux et animaux. Autrement dit, le raisonnement de M. Fulton. . .

M. Fulton: C'est comme si l'on déclarait que les aide-infirmiers et les croque-morts sont des médecins. . .

M. Clark: . . . n'est pas tout à fait logique selon moi, madame la présidente. Je rappelle en outre au comité que nous avons longuement discuté de la question—et c'est pourquoi entre autres nous proposons de modifier l'article 1—et du fait que les gens sont généralement pour la loi, même avec son titre actuel. On me dit d'ailleurs que le gouvernement a reçu quelque 600 lettres d'appui, ce qui est plutôt inusité. Ce sont généralement ceux qui sont contre qui écrivent au gouvernement, vous le savez pertinemment; alors 600 lettres d'appui pour un projet de loi, c'est beaucoup.

M. Caccia: Je trouve que la remarque de M. Fulton est judicieuse. Il se souviendra sans doute qu'au début de l'étude du projet de loi, on a signalé au ministre qu'il s'agissait d'une série de mesures de protection contre le commerce illégal ou certains types de commerce et que ces dispositions auraient pour résultat de protéger la faune et la flore. Néanmoins, le projet de loi concerne effectivement le commerce international et interprovincial. Nous l'avons oublié en cours de route, mais le sujet refait surface à la dernière minute.